



Programme Continental d'Investissement dans le secteur de l'Eau (PIA)

Projet de préparation GCF multi-pays de l'Union Africaine pour l'accélération des investissements en eau résilients au climat en Afrique (AU-AIP Multi-Country GCF Readiness Project)

**TERMES DE REFERENCE DE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INTERNATIONAL(LE)
POUR LA MISSION D'APPUI DANS L'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE FINANCEMENT DU
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DE L'EAU ET D'ASSURANCE QUALITE
DE LA MISSION DE DEVELOPPEMENT DES NOTES CONCEPTUELLES AU MALI**

1. Contexte du Programme Continental d'Investissement dans l'Eau en Afrique (AIP)

Le 6 septembre 2023, les Chefs d'État et de Gouvernement africains se sont engagés à soutenir la mise en œuvre du **Programme Continental d'Investissement dans l'Eau en Afrique (AIP)**, dans le cadre de la Déclaration de Nairobi sur le Changement Climatique ([Nairobi Declaration on Climate Change](#)).

L'Afrique est hautement vulnérable au changement climatique, ce qui devrait avoir un impact significatif sur l'eau, avec une augmentation des sécheresses, des inondations, de la rareté de l'eau et des maladies hydriques. Malgré cette vulnérabilité marquée, de nombreux pays africains disposent d'une capacité limitée pour accéder aux financements climatiques destinés aux investissements stratégiques dans l'eau.

L'accès aux financements climatiques pour la sécurité de l'eau en Afrique est essentiel pour atteindre les objectifs de la Stratégie et du Plan d'Action de l'Union Africaine (UA) sur le Changement Climatique et le Développement Résilient (2022-2032) ([AU Climate Change and Resilient Development Strategy and Action Plan](#)), qui reconnaît la nécessité de renforcer les systèmes hydriques résilients au climat sous l'Axe 2: Adoption de trajectoires vers un développement résilient et transformateur face au climat.

Le Programme Continental d'Investissement dans l'Eau en Afrique (AIP) soutient la mise en œuvre de cette stratégie. L'AIP a été adopté lors de la 34^e Session Ordinaire de l'Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement de l'UA le 7 février 2021, dans le cadre du Plan d'Action Prioritaire 2 du Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA). La Stratégie de l'UA sur le Changement Climatique et le Développement Résilient (2022-2032) reconnaît l'AIP comme une initiative phare pour la transformation des systèmes hydriques.

La mise en œuvre des investissements en eau en Afrique est nettement en deçà des objectifs fixés pour répondre aux besoins sociaux et économiques croissants du continent. On estime qu'au moins 30 milliards USD supplémentaires par an d'ici 2030 doivent être investis pour atteindre l'Objectif de Développement Durable (ODD) 6 sur l'eau et l'assainissement. Actuellement, seuls 10 à 19 milliards USD sont investis chaque année.

L'AIP vise à combler le déficit d'investissement en eau, en mobilisant au moins 30 milliards USD supplémentaires par an d'ici 2030 et en créant cinq millions d'emplois pour contribuer à la Vision Africaine de l'Eau 2025 et aux cibles des ODD liées à l'eau d'ici 2030.

L'AIP repose sur **cinq piliers** visant à **réduire le déficit d'investissement en eau en Afrique**:

- (i) **Panel international de haut niveau de l'UA-AIP sur les investissements dans l'eau en Afrique** – Ce Panel international de haut niveau sur les investissements dans l'eau en Afrique a été créé en 2022, réunissant des Chefs d'État actuels et anciens ainsi que des leaders mondiaux. En 2023, le Panel a soutenu l'UA dans le développement et le lancement du rapport [Africa's Rising Investment Tide](#) et du [Plan d'Action pour l'Investissement dans l'Eau en Afrique](#), qui proposent des voies d'action concrètes pour aider les pays à mobiliser au moins 30 milliards USD supplémentaires par an d'ici 2030 pour la mise en œuvre de l'AIP.
- (ii) **Tableau de bord (Scorecard) des investissements en eau AIP-PIDA** – Le [Tableau de bord des investissements en eau AIP-PIDA](#) vise à améliorer la responsabilité mutuelle, la transparence et l'efficacité des financements et investissements hydriques. Cet outil aide les pays à suivre les progrès, établir des références, identifier les blocages et prendre des

mesures pour répondre aux besoins en investissements hydriques de l'Afrique. Il a été adopté par l'AUDA-NEPAD en février 2022 et a été développé et testé dans 10 pays en 2023, avant son déploiement à l'échelle des États membres de l'UA.

- (iii) **Programmes d'investissement en eau aux niveaux régional et national** – L'AIP soutient les États membres de l'UA dans le développement de programmes nationaux d'investissement en eau, visant à combler le déficit d'investissement. De nombreux pays africains sont extrêmement vulnérables à la variabilité climatique et souffrent de capacités institutionnelles faibles, d'infrastructures hydriques inadéquates et de systèmes d'information insuffisants pour assurer une gestion efficace de l'eau. Les programmes nationaux d'investissement en eau visent à combler ces lacunes, en s'appuyant sur les enseignements tirés du Tableau de bord AIP-PIDA.
- (iv) **Facilité Internationale d'Investissement Mixte AIP** – L'AIP évaluera la nécessité d'une Facilité Internationale d'Investissement Mixte, pour aider les pays à mobiliser l'Aide Publique au Développement (APD) et des financements sous forme de subventions, afin de réduire les risques liés aux investissements hydriques prioritaires à travers divers instruments et sources financières innovants. Ceux-ci incluent les fonds souverains, garanties, financements commerciaux, investisseurs institutionnels, fonds de capital-investissement, fondations, investissements d'impact basés sur la valeur et financements climatiques.
- (v) **Égalité de genre et autonomisation des femmes et des filles dans l'investissement en eau** – Le **Programme de Développement Climatique Transformateur pour l'Eau et le Genre (AIP WACDEP-G)** vise à développer des outils permettant aux gouvernements de traiter les inégalités systémiques dans la prise de décision, la planification et la mise en œuvre des investissements. Il favorise une approche transformatrice des institutions, structures et relations sociales. L'AIP WACDEP-G a été testé dans cinq pays africains entre 2020 et 2024, avec une prévision d'expansion à d'autres pays du continent.

2. Justification de la mission

La République du Mali fait partie des quinze (15) pays bénéficiaires de la première phase du Projet « Appui à la Préparation au FVC du Programme Multi-Pays de la Commission de l'Union Africaine pour Accélérer le Programme d'Investissement dans l'Eau (AU AIP Multi-country GCF Readiness Project) ». Le projet est financé par le Fonds Vert pour le Climat (FVC) pour un montant total de Six Millions Cent Soixante Quatre Mille Cinquante Trois (6 164 053) Dollar US. Il est mis en œuvre par la Commission de l'Union Africaine à travers le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) en Afrique Australe (GWPSA) et l'Unité de Coordination du GWP en Afrique (UC-GWP Afrique).

Ces dernières décennies, le pays est confronté à une surexploitation et une dégradation des ressources naturelles y compris les ressources en eau qui sont liées à la croissance démographique (3,6 %/an) et les contraintes climatiques. Les deux tiers du pays sont arides et semi arides dominés par les problèmes de désertification. Les risques anthropiques et naturels se sont accrus avec l'intensification des effets des changements climatiques (sécheresses à répétition, inondations, vents forts, feux de brousse, déstabilisation du régime des pluies), et avec l'augmentation des niveaux de pollution des eaux de surface et des nappes phréatiques profondes près des lieux de concentration de population, réduisant ainsi la

disponibilité de l'eau pour tous les usages avec un impact sur la vie aquatique dans les rivières, les lacs, et les aquifères.

Aujourd'hui, cette situation engendre la pénurie, le stress et la crise liés à l'eau dans le pays, amplifie et complique davantage les défis politiques, légaux, environnementaux, institutionnels, financiers et économiques auxquels le pays est confronté dans la gestion et le développement de leurs cours d'eau, lacs et aquifères. Elle touche de manière disproportionnée les personnes vulnérables et marginalisées, et accentue les inégalités entre les hommes et affecte les milieux naturels.

Face à cette situation, l'accès aux financements climatiques, notamment ceux du FVC, est crucial pour soutenir les efforts d'adaptation et renforcer la résilience du pays. Pour ce faire, la République du Mali a initié dans le cadre de la mise en œuvre du projet AU AIP Multi-country GCF Readiness au titre de l'année 2025, l'élaboration du programme d'investissement dans le secteur de l'eau (PIE) et de deux (02) notes conceptuelles de projets à soumettre au Secrétariat Exécutif du Fonds Vert pour le Climat en vue de mobiliser les ressources financières nécessaires pour la satisfaction des besoins en eau des communautés pour tous les usages et une meilleure gestion des risques climatiques liés à l'eau.

Cependant, il manque une stratégie de financement du PIE pour améliorer considérablement la capacité du pays à mobiliser des financements adéquats et à mettre en œuvre des projets structurants pour assurer la sécurité en eau et la résilience climatique des communautés, des systèmes de production et des écosystèmes.

C'est dans ce contexte, que le GWP SA envisage de recruter un(e) consultant(e) international(e) pour élaborer une stratégie de financement du PIE.

Les présents termes de référence donnent un aperçu du contexte, des objectifs et des résultats attendus, de la méthodologie ainsi que des modalités de réalisation de la mission.

3. Objectifs de la mission

L'objectif principal de la mission est de contribuer à la mobilisation des ressources financières pour la sécurité en eau et la résilience climatique des communautés, des systèmes de production et des écosystèmes à travers l'élaboration de la stratégie de financement du PIE au Mali.

De façon spécifique, il s'agira de:

- faire une évaluation du budget proposé pour chaque projet d'investissement du PIE et l'ajuster au besoin;
- analyser les sources de financement existantes pour chaque projet d'investissement et évaluer le déficit de financement pour la mise œuvre du PIE;
- identifier les sources de financement ou les instruments financiers appropriés pour combler les déficits financiers pour la mise en œuvre du PIE (y compris les projets avec les potentiels partenaires à impliquer);
- faire une vue d'ensemble des acteurs du secteur privé au Mali en vue de les mobiliser dans le financement de la mise en œuvre du PIE;

- définir les actions nécessaires pour la mobilisation des financements et les responsabilités respectives des partenaires pour chaque projet d'investissement;
- élaborer et faire valider par les parties prenantes, la version provisoire de la stratégie de financement du programme d'Investissement du secteur de l'Eau du Mali;
- soutenir le processus d'élaboration de deux notes conceptuelles de projet à soumettre au FVC.

4. Résultats attendus de la mission

Les résultats attendus au terme de la mission sont:

- une évaluation du budget proposé est réalisée pour chaque projet d'investissement du PIE et un ajustement est fait au besoin;
- les sources de financement existantes sont analysées pour chaque projet d'investissement et le déficit de financement est évalué pour la mise œuvre du PIE;
- les sources de financement ou les instruments financiers appropriés sont identifiés pour combler les déficits financiers pour la mise en œuvre du PIE (y compris les projets avec les potentiels partenaires à impliquer);
- une vue d'ensemble des acteurs du secteur privé au Mali est réalisée en vue de les mobiliser dans le financement de la mise en œuvre du PIE;
- des actions sont définies pour la mobilisation des financements et les responsabilités respectives des partenaires pour chaque projet d'investissement;
- la version provisoire de la stratégie de financement du programme d'Investissement du secteur de l'Eau du Mali est validée par les parties prenantes;
- des contributions de qualité sont apportées aux deux notes conceptuelles de projet en cours d'élaboration à soumettre au FVC.

5. Mandat du consultant

Le mandat du consultant international consiste à:

- élaborer et faire valider le rapport de démarrage, comprenant entre autres, la note méthodologique approfondie, y compris le chronogramme d'exécution détaillé ainsi que la structuration de la rédaction de chacun des livrables attendus de la mission, etc.;
- prendre connaissance du processus d'élaboration du PIE ainsi que les idées de projets d'investissement proposés;
- entreprendre des évaluations financières sur les idées de projets du PIE et les ajuster au besoin;
- analyser les sources de financement existantes pour chaque projet d'investissement et faire une évaluation du déficit de financement pour leur mise œuvre;
- identifier les sources de financement ou les instruments financiers appropriés pour combler les déficits financiers pour la mise en œuvre du PIE (y compris les projets avec les potentiels partenaires à impliquer);

- faire une vue d'ensemble des acteurs du secteur privé au Mali en vue de les mobiliser dans le financement de la mise en œuvre du PIE;
- définir les actions nécessaires pour la mobilisation des financements et les responsabilités respectives des partenaires pour chaque projet d'investissement;
- élaborer la version provisoire de la stratégie de financement du PIE du Mali;
- appuyer la préparation et l'animation de l'atelier d'amendement et de validation de la version provisoire de la stratégie de financement du PIE du Mali;
- élaborer les supports de présentation de la stratégie de financement du PIE;
- participer au processus d'élaboration de deux notes conceptuelles de projet à soumettre au FVC et apporter des contributions de qualité;
- élaborer le rapport de mission en capitalisant tout le processus.

6. Livrables attendus

Les livrables attendus de la mission sont:

- **Livrable 1:** Rapport de démarrage, comprenant entre autres, la note méthodologique approfondie, y compris le chronogramme d'exécution détaillé ainsi que la structuration de la rédaction de chacun des livrables attendus de la mission, etc.;
- **Livrable 2:** Versions provisoire et finale de la stratégie de stratégie de financement du PIE;
- **Livrable 3:** Synthèse des contributions apportées au processus de développement des deux notes conceptuelles au Mali
- **Livrable 4:** Comptes rendus de réunions et d'ateliers de consultation des parties prenantes

Tous les livrables seront fournis en langue française dans leur version provisoire et en langue française et anglaise dans leur version finale.

P.S. Le consultant doit tenir compte de cet effort de traduction des livrables dans son offre.

7. Profil du/de la consultant(e) international(e)

Dans le cadre de la présente mission, il est recherché un(e) Consultant(e) international(e) ayant le profil ci-après:

- être titulaire d'un diplôme universitaire avancé (Master ou Doctorat) en économie verte, finance climatique, gestion de l'environnement, ressources en eau, changement climatique, ou tout autre domaine connexe;
- avoir au moins dix (10) ans d'expériences dans la mobilisation des ressources financières pour les documents stratégiques nationaux comme les stratégies, les politiques et de lignes directrices, etc.;
- avoir une bonne connaissance des mécanismes de financement, des instruments et des arrangements institutionnels associés relatifs à l'aide au développement, les

financements domestiques et les financements climatique, notamment le GCF, le Fonds d'Adaptation, le FEM, etc.;

- avoir de solides compétences à travailler avec des organisations internationales, des organisations bilatérales de développement, des OSC ou le secteur privé;
- avoir une bonne capacité d'analyse et de rédaction des rapports;
- avoir une maîtrise parfaite du français. La maîtrise de l'anglais parle et écrit est un grand atout.

8. Termes du Contract

8.1. Type de contrat

Ce contrat devrait intéresser un Consultant individuel.

Les termes du contrat seront décrits en détails lors de la signature du contrat.

8.2. Durée de la mission

La durée proposée pour la présente mission est de 25 hommes-jours au maximum répartis sur une période calendaire de 03 mois à partir de l'ordre de service de commencer (idéalement d'ici le 20 Mars), jusqu'à la remise des livrables finaux de la mission (au plus tard le 20 Juin 2026).

8.3. Collaboration & Supervision

Le Consultant international devra collaborer avec l'expert national en charge de la mission de développement du Programme National d'investissement en Eau (PNIE) ainsi que le Consultant en charge de développer les notes conceptuelles pour soumission au FVC. Il/Elle travaillera sous l'autorité directe du Coordonnateur Technique National, en consultation avec le représentant du Ministère en charge de l'Hydraulique au Mali.

9. Soumission des offres

Les consultant(e)s intéressé(e)s et ayant les qualifications et expériences requises, sont invité(e)s à soumettre leur proposition comprenant une offre technique et une offre financière complètes, conformément aux présents termes de référence.

Les offres rédigées en langue française devront comporter, entre autres, les pièces suivantes:

- 1. Une lettre de motivation** date et signée, mentionnant la disponibilité du consultant pour cette mission et adressée au

**Manager GWPSA NPC
Ground Floor, Block A Hatfield Gardens
333 Grosvenor Street Hatfield, Pretoria**

2. **Un Curriculum Vitae** détaillé, incluant trois (3) références professionnelles
3. **Une offre technique** détaillant la méthodologie proposée décrivant les étapes, les méthodes et les outils à utiliser pour atteindre tous les résultats
4. **Un plan de travail** pour la mission
5. **Une offre financière** indiquant la somme proposée pour conduire la mission. (en chiffres et en nombres, en USD)

Note sur l'impôt retenu à la source: GWPSA NPC Ltd (la société) doit, conformément à l'article 58 de la loi sur l'impôt sur le revenu du Botswana CAP 52:01 (Loi), déduire une retenue à la source au taux par défaut de 15 % conformément à la convention de double imposition (DTAA) applicable pour tout autre pays. L'impôt ainsi déduit doit être remis au Service de Perception Unifié au Botswana (BURS), et la société doit délivrer au bénéficiaire/entrepreneur des certificats fiscaux BURS, qui peuvent, selon les lois fiscales du pays de résidence de l'entrepreneur, être utilisés pour demander des crédits d'impôt étrangers.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **10 mars 2026** à:

- GWPSA Procurement (gwpsaprocurement@gwp.org) avec copie à adama.bagayoko@gwpsaf.org; julienne.ndjiki@gwpsaf.org; et maxime.teblekou@gwpao.org
- Pour toute demande de clarification, n'hésitez pas à contacter M. Adama Bagayoko (adama.bagayoko@gwpsaf.org) ou à appeler le +223 7033 5993

10. Critère de Sélection Et d'éligibilité

Les appels d'offres seront évalués en deux étapes. La première étape portera sur l'évaluation de l'offre technique. La deuxième étape évaluera la proposition financière. La proposition technique contribue à 80 % de la note totale et finale, tandis que la proposition financière représente 20 % de la note pondérée. La proposition qui obtient 75 % ou plus passera à l'étape d'évaluation financière. Le tableau 2 fournit un résumé de la manière dont la proposition technique sera évaluée et notée.

Table 1 Résumé de l'évaluation de la proposition technique

Evaluation de l'Offre Technique		Poids du Score (%)	Points Obtenables (%)
1	Expertise de l'Individu	40	40
2	Méthodologie propose, Approche et plan de mise en œuvre	60	60
TOTAL		100%	100

L'offre financière de chaque soumission sera évaluée sur des bases relatives et classée comme suit:

$Pf_r = 100 \times Pf_l / Pf$, avec:

- Pf_r , représentant l'offre financière relative du soumissionnaire.
- Pf_l , qui correspond au budget le plus bas des propositions financières pour les offres techniquement réussies.
- Pf , représentant l'offre financière du soumissionnaire.